

CHEF DE CHANTIER TERRASSEMENT VOIRIES RESEAUX DIVERS

Chef d'équipe
Chef de chantier
Conducteur de travaux
Ouvrier
Canalisation
Génie civil/CIOA
Ferroviaire
Réseaux Électriques et Télécommunication
Terrassement
Route
Toutes spécialités

OBJECTIFS

- ✓ Rendre le futur Chef de chantier capable de :
 - Préparer et organiser le travail des équipes d'un chantier de Terrassement et voiries réseaux divers.
 - Faire réaliser par ses équipes les travaux d'un chantier de Terrassement et voiries réseaux divers.
 - Réaliser le suivi d'un chantier de Terrassement et voiries réseaux divers.

MODALITÉS GÉNÉRALES

> PUBLIC CONCERNE

- ▶ Salarié(e) expérimenté(e) dans les travaux publics souhaitant évoluer vers la fonction de Chef de chantier.
 - Jeunes en poursuite d'étude et motivés par la profession.
 - 14 personnes maximum.

> PREREQUIS

- ▶ En évolution de fonction : minimum 4 ans d'expérience professionnelle dans le secteur du terrassement avec encadrement d'équipe ou conducteur d'engins de production expérimenté.
- ▶ En poursuite d'études en contrat de professionnalisation : minimum diplôme ou titre de niveau 4 (type Bac Travaux Publics ou dans la construction, et titre de Chef d'équipe Travaux Publics Route).

> DUREE

- ▶ Formation complète avec certification : 20 semaines (environ 700 heures).
- ▶ Formation de bloc de compétences avec certification : nous consulter, durées adaptées selon bloc(s) visé(s) et résultats des positionnements.
- ▶ Formation de module(s) : nous consulter pour parcours personnalisé à durée adaptée selon résultats des positionnements.

> LIEU ET DATES

- ▶ Égletons, 1 rentrée par an : Septembre à décembre (sur 16 mois) en 3 périodes selon planning.

> VALIDATION

- ▶ Certificat de Chef de Chantier Terrassement – Voiries Réseaux Divers Titre niveau 5 enregistré au RNCP 40376 le 28/03/2025, certificateur CFCTP Egletons (AGCFTP).
- ▶ Formation éligible CPF

PROGRAMME

> BLOC 1 : PREPARER ET ORGANISER LE TRAVAIL DES EQUIPES D'UN CHANTIER DE TERRASSEMENT ET VRD (57 JOURS)

- ▶ T1.1-Lire et exploiter les plans.
- ▶ T1.2-Réglementation DT/DICT et Test AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux)
- ▶ T1.3-Prévention santé et sécurité au travail
- ▶ T1.4-Utiliser le matériel informatique : les bases.
- ▶ T1.5-Reconnaître les terrains et les matériaux
- ▶ T1.6-Utiliser le matériel de terrassement
- ▶ T1.7-Organiser des petits terrassements
- ▶ T1.8-Faire réaliser les terrassements et les assises de chaussées
- ▶ T1.9-Participer à la cubature et au mouvement des terres.
- ▶ T1.10-Faire réaliser la pose de réseaux AEP
- ▶ T1.11-Signalisation temporaire de chantier
- ▶ T1.12-Faire réaliser la pose de réseaux d'assainissement et des ouvrages de voirie
- ▶ T1.13 - Organiser la production d'un chantier de Terrassement

> BLOC 2 : DIRIGER LES TRAVAUX D'UN CHANTIER DE TERRASSEMENT ET VRD (25 JOURS)

- ▶ T2.1-Utiliser le matériel topographique en nivellement.
- ▶ T2.2-Utiliser la station totale en planimétrie.
- ▶ T2.3-Calcul sur plans.
- ▶ T2.4-Implanter un projet sur le terrain.
- ▶ T2.5-Appliquer la législation du travail.
- ▶ T2.6-Diriger une équipe de production.
- ▶ T2.7-Utiliser le matériel informatique : Applications métier EXCEL.
- ▶ T2.8-Utiliser le matériel informatique : Applications métier AUTOCAD.
- ▶ T2.9-Respect et protection de l'environnement.

> BLOC 3 : REALISER LE SUIVI D'UN CHANTIER DE TERRASSEMENT ET VRD (9 JOURS)

- ▶ T3.1 - Utiliser le matériel de bureautique pour communiquer.
- ▶ T3.2 - Assurer la communication.
- ▶ T3.3 - Rendre compte par écrit.
- ▶ T3.4 - Exploiter les pièces écrites et gérer le chantier.

> T1.1-LIRE ET EXPLOITER LES PLANS (5 JOURS)

- Se représenter l'ouvrage à la lecture des plans (les échelles, les légendes et conventions).
- Calculs et applications de formules de géométrie dans le but de réaliser un avant métré.
- Les bases de l'implantation en planimétrie : alignements, perpendiculaires, mesures des distances.

> T1.2-REGLEMENTATION DT/DICT ET TEST AIPR (AUTORISATION D'INTERVENTION A PROXIMITE DES RESEAUX) (1 JOUR)

- Les enjeux de la réglementation anti-endommagement de réseaux.
- La mise en œuvre sur chantier.
- Travailler à proximité des réseaux.
- Évaluation de fin de module par tests QCM pouvant délivrer l'AIPR Encadrants.

> T1.3-PREVENTION SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL (2 JOURS)

- Les principaux risques des chantiers TP et les comportements adaptés à ces risques.
- Les rôles et les responsabilités dans l'entreprise pour améliorer la prévention.
- Les acteurs internes et externes relatifs à la santé et la sécurité au travail.
- Respecter et faire respecter les consignes de sécurité et de prévention de la santé, à partir du plan de prévention ou du PPSPS (plan particulier de sécurité et de protection de la santé) et des DICT (déclaration d'intention de commencement des travaux).
- Équipements de protections collectifs et individuelles
Conformité des matériels, vérifications générales périodiques

> T1.4-UTILISER LE MATERIEL INFORMATIQUE : LES BASES (2 JOURS)

- Utiliser les fonctionnalités d'un ordinateur.
- Utiliser les outils du système d'exploitation « WINDOWS ».

> T1.5-RECONNAITRE LES TERRAINS ET LES MATERIAUX (5 JOURS)

- Identifier les différents types de terrains rencontrés.
- Identifier les conséquences de l'action de l'eau dans les terrains.
- Interpréter les résultats des essais d'identification des matériaux pour mieux comprendre les techniques de mise en œuvre.

> T1.6 - UTILISER LE MATERIEL DE TERRASSEMENT (5 JOURS)

- Identifier les facteurs qui influent sur la production.
- Analyser les fiches techniques des matériels.
- Déterminer le rendement d'un atelier de production.

> T1.7-ORGANISER DES PETITS TERRASSEMENTS (3 JOURS)

- Faire exécuter les travaux d'extraction et de mise en œuvre des matériaux.
 - Mesurer les quantités de matériaux
 - Exploiter un mouvement de chantier
 - Déterminer les moyens et planifier les tâches à réaliser en optimisant les ressources
 - Etablir une dépense prévisionnelle de chantier

> T1.8-FAIRE REALISER LES TERRASSEMENTS ET LES ASSISES DE CHAUSSEES (4 JOURS)

- Mise en œuvre des sols en remblai et couche de forme à l'aide du guide des terrassements routiers.
- Comprendre la technique du traitement des sols.
- Interpréter les essais de réception d'une plateforme.

> T1.9-PARTICIPER A LA CUBATURE ET AU MOUVEMENT DES TERRES (5 JOURS)

- Réaliser la cubature des terres par prismes et par profils.
- Organiser les transports : mouvements des terres et mouvements de chantier.

> **T1.10-FAIRE REALISER LA POSE DE RESEAUX D’AEP (1 JOUR)**

- Identifier les caractéristiques des matériaux utilisés en AEP et connaître la normalisation.
- Faire poser en toute sécurité les canalisations et les pièces de tous types utilisés en AEP.

> **T1.11-SIGNALISATION TEMPORAIRE DE CHANTIER (2 JOURS)**

- Mettre en place une signalisation adaptée aux différents types de voies

> **T1.12- FAIRE REALISER LA POSE DE RESEAUX D’ASSAINISSEMENT ET DES OUVRAGES DE VOIRIE (10 JOURS)**

- Connaître la technologie et le fonctionnement des réseaux d'assainissement.
- Identifier les caractéristiques techniques des matériaux utilisés en assainissement.
- Lire les plans d'assainissement.
- Organiser, dans le respect de la sécurité :
 - La signalisation
 - L'ouverture de la tranchée
 - L'élingage et les manutentions
 - Le blindage
 - La pose de canalisations d'assainissement de tous types
 - Le remblayage et le compactage
- Réaliser les ouvrages annexes.
- Identifier les différentes fontes de voiries.
- Connaître la réglementation sur les essais d'étanchéité.
- Identifier les matériaux agréés par les Télécoms.
- Maîtriser les techniques de mise en œuvre des réseaux souterrains de télécommunications.
- Différencier les types de pavés, bordures, caniveaux et leurs domaines d'utilisation.

> **T1.13-ORGANISER LA PRODUCTION D’UN CHANTIER DE TERRASSEMENT (12 JOURS)**

- À partir de dossiers, organiser les ateliers de production en optimisant les moyens :
 - Etablir les cubatures et la commande des matériaux
 - Décomposer les travaux à réaliser en tâches
 - Déterminer les rendements
 - Déterminer la durée des tâches,
 - Etablir le programme des travaux
 - Optimiser les ressources
 - Prévoir la sécurité

> **T2.1 - UTILISER LE MATERIEL TOPOGRAPHIQUE EN NIVELLEMENT (5 JOURS)**

- Utiliser le niveau.
- Calculer les éléments nécessaires à l'implantation des points principaux et secondaires en altimétrie.
- Positionner en altimétrie sur le terrain un projet à partir de repères.
- Contrôler la conformité de son travail.
- Identifier et utiliser les systèmes de guidage par GNSS (GPS).

> **T2.2 - UTILISER LA STATION TOTALE EN PLANIMETRIE (2 JOURS)**

- Utiliser la station totale (mise en station, fonctions de base).
- Calculer les éléments nécessaires à l'implantation de points secondaires et réaliser leur implantation.
- Contrôler la conformité de son travail.

> **T2.3 – CALCULS SUR PLANS (2 JOURS)**

- Se représenter l'ouvrage à la lecture du plan.
- Calculer des côtes par interpolation, extrapolation, application de formules.

> **T2.4 - IMPLANTER UN PROJET SUR LE TERRAIN (5 JOURS)**

- Calculer les éléments nécessaires à l'implantation d'une courbe circulaire.
- Analyser un plan et choisir une technique d'implantation.
- Positionner sur le terrain un projet.
- Contrôler la conformité de l'implantation.
- Identifier et utiliser les systèmes de guidage par GNSS (GPS).

> **T2.5 - APPLIQUER LA LEGISLATION DU TRAVAIL (1 JOUR)**

- Identifier les différents types de contrats de travail.
- Identifier les causes de rupture d'un contrat de travail.
- Identifier les différents paramètres de la durée du travail.
- Identifier les éléments constitutifs de la fiche de paye.

> **T2.6 - DIRIGER UNE EQUIPE DE PRODUCTION (3 JOURS)**

- Animer une équipe de production et pour cela :
 - connaître les différents styles de commandement
 - ajuster son comportement selon l'interlocuteur
- Participer à la gestion du personnel :
 - assurer l'accueil d'un salarié sur le chantier
- Participer à des réunions de chantier.

> **T2.7- INFORMATIQUE : APPLICATIONS METIER EXCEL (2 JOURS)**

- Analyser et concevoir une application à feuilles multiples avec le tableur « EXCEL ».
- Créer des applications en rapport avec la spécialité avec le tableur « EXCEL ».

> **T2.8- INFORMATIQUE : APPLICATIONS METIER AUTOCAD (2 JOURS)**

- Utiliser les fonctionnalités de base du logiciel « AUTOCAD ».
- Réaliser des impressions de plans.

> **T2.9-RESPECT ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (3 JOURS)**

- Les enjeux environnementaux de la profession.
- Les actions à mettre en œuvre sur le chantier.
- Réalisation d'un petit ouvrage de génie écologique sur plateforme.

> **T3.1-UTILISER LE MATERIEL DE BUREAUTIQUE POUR COMMUNIQUER (1 JOUR)**

- Concevoir des courriers avec le traitement de texte « WORD ».
- Concevoir des courriels avec Outlook.

> **T3.2-ASSURER LA COMMUNICATION (2 JOURS)**

- Être le relais de l'information.
- Transmettre les consignes.
- Participer à un entretien.

> **T3.3-RENDRE COMPTE PAR ECRIT (1 JOUR)**

- Révision des règles de base.
- Rendre compte par écrit.
- Rédiger un rapport, un compte rendu.

> **T3.4-EXPLOITER LES PIECES ECRITES ET GERER LE CHANTIER (5 JOURS)**

- Identifier les responsabilités respectives des parties dans la réalisation des travaux.
- Identifier les clauses administratives et techniques d'un marché de travaux et les pièces correspondantes.
- Identifier les éléments d'un PAQ ; être le garant de son application.
- Identifier les paramètres utilisés dans le cadre d'un budget prévisionnel.
- Participer à l'établissement du budget prévisionnel.
- Suivre le budget en temps réel, alerter en cas de dérive et proposer des corrections.
- Réaliser le rapport journalier de chantier.

Synthèse de la formation sur un dossier de chantier (3 jours)

- Étude de cas complète d'un dossier de chantier à réaliser.
- Synthèse des compétences visées par le certificat.

Bilan de la formation (0.5 jour)

- Bilan de formation (oral) en groupe pour l'ensemble des modules que constitue le parcours de formation.
- Questionnaire individuel (écrit) de satisfaction stagiaire.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques en salle avec échanges d'expériences.
- Études de cas en travaux dirigés.
- Exercices d'application.
- Évaluations des progressions pédagogiques en cours de formation.
- Laboratoires essais matériaux et informatique.
- Pénétrömètre dynamique, électro soudure polyéthylène.
- Matériel topographique et plateforme pédagogique.
- Formateurs expérimentés.

Nos locaux sont accessibles aux personnes handicapées.
En fonction du handicap, des aménagements pédagogiques peuvent être étudiés

MODALITÉS DE LA CERTIFICATION

> EXAMEN SESSION TITRE OU BLOC (Durée nous consulter)

Les compétences du candidat sont évaluées par un jury sur la base des éléments suivants :

Des épreuves de synthèse :

- Questionnaires professionnels sous surveillance.
- Un entretien technique qui complète les questionnaires ou évaluations en cours de formation.
- Des résultats des évaluations passées en cours de formation.
- De l'entretien final avec le jury de certification.

Les notes obtenues aux épreuves de synthèse et évaluations passées en cours de formation sont affectées de coefficients et peuvent être éliminatoires. Un tableau de synthèse des résultats récapitule l'ensemble des notations.

Le candidat doit obtenir la moyenne à chaque bloc (supérieur ou égale à 10 sur 20) et donc au total une moyenne générale à minima de 10/20 pour obtenir le titre.

Le candidat issu d'un parcours composé de différentes périodes de formation avec validation de Bloc, ou ayant réussi partiellement le titre, peut obtenir le titre par capitalisation des blocs de compétences constitutifs du titre. Dans ce cas pour l'attribution du titre, l'entretien final avec le jury de certification se déroule en fin de session du dernier bloc.

Le titre de Chef de chantier routes –voiries réseaux divers est constitué de 3 blocs de compétences, à chaque bloc correspond un certificat :

Blocs intitulés :

1. Préparer et organiser le travail des équipes d'un chantier de Terrassement et voiries réseaux divers.
2. Diriger les travaux d'un chantier de Terrassement et voiries réseaux divers.
3. Réaliser le suivi d'un chantier de Terrassement et voiries réseaux divers.

> VAE

Un candidat qui possède une expérience avérée en rapport avec les compétences de la certification et qui occupe la fonction de Chef de chantier de travaux routiers peut faire une demande d'inscription dans un parcours de validation des acquis de l'expérience (VAE). Nous consulter pour obtenir les modalités.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

> POSITIONNEMENT

- Évaluations écrites et entretien à oral de positionnement (réalisable à distance sur rendez-vous).

> DELAI D'ACCES

- Selon la prochaine date de formation prévue (voir calendrier) avec délai de réponse maximum de 10 jours à compter de la demande.

> INDICATEURS SUR PROMOTION

- Taux de réussite aux sessions titre en 2024 en % ; 100% réussite totale.
- Promotions 2023 : Le taux d'insertion global à 6 mois dans les Travaux Publics est de 75%.

> TAUX DE SATISFACTION

- 91,25% de satisfaction

> DEBOUCHES

- Insertion professionnelle en tant que chef de chantier
- Evolution professionnelle possible : aide Conducteur de Travaux – Conducteur de Travaux